

# PROJET

## Projet éducatif territorial et **Plan Mercredi**

**Années: 2022-2025**

Ce document est destiné aux collectivités qui ont opté pour une organisation du temps scolaire sur quatre jours.

### **Objectifs partagés par la DDCS, la CAF et la DSDEN de Côte-d'Or**

Le Projet éducatif territorial a pour objectif de développer des activités de loisirs, de découverte et d'initiation à la fois culturelles et sportives par cycles éducatifs.

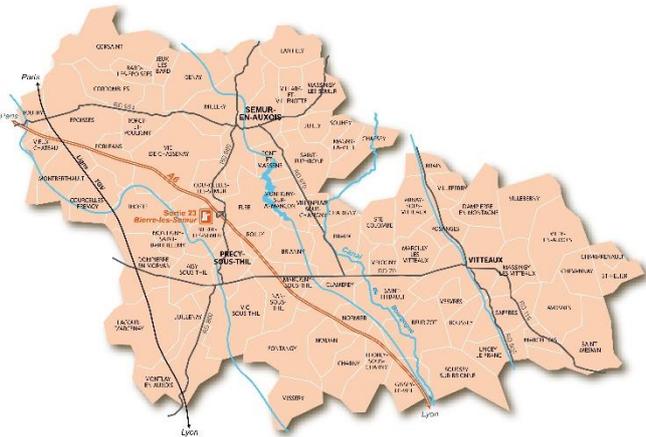
Il assure une offre structurée et diversifiée en faisant appel aux ressources du territoire (intervenants extérieurs, équipements sportifs, espaces naturels et culturels, institutions diverses, associations locales...);

Il recherche une cohérence entre les différents temps de l'enfant et du jeune ; il contribue à faire vivre le dialogue entre les acteurs éducatifs et à maintenir une dynamique éducative territoriale.



Collectivité territoriale porteuse du projet	Communauté de Communes des Terres d'Auxois
Date de présentation du projet	Mai 2022
Durée du PEDT	3 ans à compter de juin 2022
Nom du correspondant	M. Jean-Michel PETREAU
Fonction	PRESIDENT
Adresse	3, place de la gare 21140 SEMUR EN AUXOIS
Téléphone	03.80.97.26.65
Courriel	contact@ccterres-auxois.fr

## I. Périmètre et public du PEDT

<p>Liste ou nombre des communes concernées :</p> 	<p>Périmètre de la Communauté de Communes.</p> <p>La communauté de communes des Terres d'Auxois issue d'une fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 entre les CC de Vitteaux, de la Butte du Thil et du Sinémurien regroupe désormais 76 communes pour 16568 habitants.</p> <p>La Communauté de Communes possède la compétence périscolaire et extrascolaire.</p> <p>L'ensemble des accueils de loisirs sont en gestion CCTA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.</p> <p>Pour assurer un service de qualité et une proximité avec les habitants, l'ensemble des services existants ont été maintenus et des pôles de proximité ont été mis en place.</p> <p>Le périmètre est donc décliné par pôle territorial.</p>
--	---

Nombres d'habitants :	16568 habitants
-----------------------	-----------------

Éducation prioritaire :	Toutes les communes concernées par le PEDT ne sont pas classées en ZRR mais sont, depuis 2018, sortantes du classement national avec le maintien des bénéficiaires du classement antérieur
-------------------------	--

## II. État des lieux

### *a. Les écoles du territoire*

<b>GROUPES SCOLAIRES</b>	Public et privé
Ecoles maternelles	12 ; dont 2 écoles privées
Ecoles élémentaires	12 ; dont 2 écoles privées
Collèges	3, dont 1 collège privé
Lycées	1 lycée, 1 Maison Familiale Rurale

### Le pôle d'Epoisses / Toutry :

Epoisses : 1 école publique maternelle et une école publique élémentaire

1 école privée primaire

Toutry : un groupe scolaire primaire

RPI Genay Vic de Chassenay : école élémentaire à Genay et école maternelle à Vic de Chassenay

### Le pôle de Précy sous thil :

Précy sous thil : 1 école maternelle et une école élémentaire (dont une classe ULIS depuis la rentrée 2021).

## Le pôle de Vitteaux :

Vitteaux : 1 école maternelle et une école élémentaire

Villy en Auxois : 1 école maternelle et élémentaire (1 seule école avec deux classes)

Le RPI de l'Auxois :

- Gissey le Vieil : 1 classe maternelle
- St Thibaut : 1 classe élémentaire
- Braux : 1 classe élémentaire
- Clamerey : 1 classe de maternelle

## Le pôle de **Semur en Auxois** :

Ecole publique élémentaire du rempart : 5 classes

Ecole maternelle du Rempart : 3 classes

Ecole élémentaire Champlon : 6 classes dont 1 classe ULIS de 12 élèves

Ecole maternelle des Croisettes : 3 classes

Ecole primaire privée St Joseph de la Salle.

### ***b. Enfants sur le territoire concerné***

*Nombre d'enfants potentiellement concernés :*

En école maternelle	356 en maternelles et 668 en élémentaire
En école élémentaire	
Collège	500 élèves environ en public 240 élèves environ en privé
Lycée	Lycée Anna judic : 700 élèves environ (rentrée 2021). Maison familiale Rurale : 230 élèves environ (rentrée 2021).

## Quelques chiffres clés

(source INSEE) et analyse du cabinet Compas

### Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ?

En 2017, sur la Communauté de Communes des Terres d'Auxois, 550 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'un couple parental dont les deux parents travaillent, soit 79% d'entre eux. C'est le cas de 110 enfants du même âge vivant en famille monoparentale (66% d'entre eux). Cette part est plus élevée sur le territoire pour les enfants de 6-10 ans vivant au sein d'un couple parental qu'au niveau de la France métropolitaine (+11,3 points). Par ailleurs, la part d'enfants de 6-10 ans vivant en famille monoparentale active est proche de celle de la France métropolitaine. Pour comparaison, sur la Côte-d'Or, 74% des enfants de la classe d'âge vivent au sein d'un couple parental avec leurs deux parents en emploi (18 790 enfants), pour 75% des enfants du même âge en famille monoparentale (4 490 enfants). C'est le cas de 70 et 69% des enfants de 6-10 ans de la Bourgogne-Franche-Comté.

***Pour la Communauté de Communes l'enjeu réside dans l'accompagnement de ces familles aux services adaptés, tels que le périscolaire ou les centres de loisirs. Pour les enfants des familles monoparentales il y a aussi un accompagnement financier afin d'éviter que le coût de la prise en charge de l'enfant ne se traduise par un retrait du parent de son activité professionnelle et que l'ensemble des familles aient accès aux services.***

### Les enfants usagers de la restauration scolaire :

En 2019, 858 enfants dont 804 habitants une commune de la CCTA sont scolarisés dans une école publique implantée sur la CCTA et fréquentent la restauration scolaire. Quatre enfants sur cinq sont donc usagers du service de restauration scolaire.

Ce taux de fréquentation atteint neuf enfants sur dix pour les enfants habitant à Genay (et scolarisés dans une école publique de la CCTA) et ne concerne que la moitié des enfants habitant à Epoisses (et scolarisés dans une école publique de la CCTA).

**Presque tous les enfants habitant une commune hors CCTA mais scolarisés au sein de celle-ci fréquentent la restauration scolaire (95% d'entre eux).**

La tarification pour les services du territoire est un des leviers de réduction des inégalités sociales et économique à l'échelon local. Le croisement entre le taux de fréquentation de la restauration scolaire et le niveau de vie médian des communes montre une certaine corrélation entre les deux : plus le niveau de vie des habitants d'une commune est élevé, plus les enfants sont inscrits à la restauration scolaire. A l'inverse, les communes avec les niveaux de vie les plus faibles, comme Toutry, Monlay-en-Auxois, Epoisses, vont avoir des taux de fréquentation de la restauration scolaire moins importants.

***Ceci montre l'enjeu d'une tarification permettant l'accès aux différents services périscolaires pour toutes les familles. La communauté de communes appliquera le taux d'effort à la rentrée 2022/2023 pour une meilleure équité de traitement sur l'accès aux différents services.***

### Les enfants usagers de l'accueil périscolaire :

En 2019, 587 enfants dont 554 habitants une commune de la CCTA sont scolarisés dans une école publique implantée sur la CCTA et fréquentent l'accueil périscolaire. Plus de la moitié sont donc usagers du service d'accueil périscolaire.

Ce taux de fréquentation atteint sept enfants sur dix pour les enfants habitant à Corrombles, Toutry, Genay (et scolarisés dans une école publique de la CCTA) et concerne moins de la moitié des enfants habitant à Epoisses, Précy-sous-Thil (et scolarisés dans une école publique de la CCTA).

## **Les enfants usagers de l'accueil périscolaire du mercredi :**

En 2019, 148 enfants dont 135 habitants une commune de la CCTA fréquentent l'accueil extrascolaire du mercredi. Un enfant sur dix est donc usager du service d'accueil extrascolaire le mercredi.

Ce taux de couverture atteint 15-16% pour les enfants de 5-6 ans, 11% pour les enfants de 7 ans.

Un quart des enfants de 3-10 ans habitant à Epoisses et 23% de ceux habitant à Vitteaux utilisent ce service. Le taux de couverture est par contre très faible à Semur-en-Auxois (seuls 3 enfants inscrits à l'accueil des mercredis). D'autres lieux d'accueil : Maison pour tous et l'Office Municipal des Sports et notamment les activités parents/enfants du centre social expliquent ce faible usage.

## **Les enfants usagers de l'accueil extrascolaire :**

En 2019, 192 enfants dont 172 habitant une commune de la CCTA fréquentent l'accueil extrascolaire des vacances. 12% des enfants sont donc usagers du service d'accueil extrascolaire pendant les vacances.

Ce taux de couverture atteint 18% pour les enfants de 5 ans, 15% pour les enfants de 6 ans, 14% pour ceux de 7 ans.

Quatre enfants de 3-10 ans sur dix habitants à Précy-sous-Thil ou Corrombles, un quart des enfants d'Epoisses et 21% de ceux habitant à Vitteaux utilisent ce service.

### ***c. Accueils existants***

#### ***Recensement des activités extrascolaires et périscolaires existantes***

	<b>Oui / Non</b>	<b>Nombre d'enfants inscrits en moyenne par période de petites vacances</b>
Activités périscolaires <sup>1</sup> déjà existantes	<b>Oui :</b>	<b><u>A Epoisses</u></b> : 80 sur le temps méridien et 25 matin ou soir <b><u>A Toutry</u></b> : 30 sur le temps méridien et 10 matin ou soir <b><u>A Précy-sous-Thil</u></b> : 110 sur le temps méridien et 30 matin ou soir <b><u>A Semur-en-Auxois</u></b> : 195 sur le temps méridien et 64 matin ou soir <b><u>A Vitteaux</u></b> : 75 sur le temps méridien et 70 matin ou soir <b><u>Au RPI de l'Auxois</u></b> : 56 sur le temps méridien et 18 matin ou soir <b><u>A Genay</u></b> : 15 sur le temps méridien et 6 matin ou soir <b><u>A Villy-en-Auxois</u></b> : 20 sur le temps

<sup>1</sup> Le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et suivent la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés. Il s'agit de la période d'accueil du matin avant la classe, du temps méridien (de la fin de la matinée de classe au retour en classe l'après-midi comprenant le cas échéant un temps de restauration), de la période d'accueil du soir après la classe.

		méridien
Activités du mercredi déjà existantes		<b>A Époisses</b> : 15 enfants en moyenne <b>A Précý-sous-Thil</b> : 20 enfants en moyenne <b>A Vitteaux</b> : 20 enfants en moyenne <b>A Semur-en-Auxois</b> : -- MPT : 35 enfants en moyenne
Activités extrascolaires <sup>2</sup> déjà existantes		<b>A Epoisses</b> : 20 enfants <b>A Précý-sous-Thil</b> : 40 enfants <b>A Vitteaux</b> : 20 enfants <b>A Semur-en-Auxois</b> : - OMS : 25 enfants en moyenne - MPT : 50 enfants en moyenne
Garderie		<b>A Semur-en-Auxois</b> : - MPT: 12 enfants en moyenne
Autres activités / mono-activités : atelier, club...	<b>Stages de Cirque, activité arts plastiques</b>	

## RECENSEMENT DES ACCUEILS JEUNES

	Oui / Non	Nombre d'inscrits
ALSH adolescents (12-17 ans)	Oui à l'OMS	Vacances scolaires uniquement
Accueils jeunes (14-17 ans)	Oui, à la Maison pour Tous	265 jeunes recensés 79 jeunes adhérents

### **d. Analyse des besoins identifiés sur le territoire**

Une première phase d'évaluation, nous a permis de mettre en avant les problématiques et enjeux prioritaires du territoire. Cette évaluation a été réalisée en nous appuyant sur :

- L'analyse du cabinet Compas réalisée dans le cadre de la mise en place de la Convention territoriale globale signée en début d'année 2021.

<sup>2</sup> Le temps extrascolaire concerne les journées pour lesquelles le temps scolaire est absent : le mercredi (Organisation du Temps Scolaire sur quatre jours), le samedi, le dimanche, les jours fériés et durant les vacances scolaires.

- Le bilan effectué avec les différents partenaires locaux (écoles, associations, alsh (périscolaire, extrascolaire, MSA...) lors des différents comités de pilotage :
  - Comité de pilotage du 24 novembre 2021 : Présentation du diagnostic et présentation de la démarche et consultation des partenaires dans la rédaction du PEDT
  - Comité de pilotage du 1<sup>er</sup> février 2022 : Diagnostique et réflexion sur la mise en place d'une enquête destinée aux familles
  - Comité de pilotage du 1<sup>er</sup> mars 2022 : Analyse de l'enquête de l'évaluation des familles (extrascolaire, périscolaire, vie associative) identification des besoins.
  - Comité de pilotage du 29 mars 2022 : Rédaction des objectifs.
- L'analyse de l'enquête de décembre 2021 effectuée auprès des familles du territoire (*voir annexe*).
- Nous nous sommes également appuyés sur les projets d'écoles qui sont les suivants :
  - 1<sup>er</sup> axe : Renforcer les fondamentaux (lecture, écriture, maths).
  - 2<sup>ème</sup> axe : Garantir le bien être, la bienveillance
  - 3<sup>ème</sup> axe : Ecole inclusive : enfant en situation de handicap, allophone...

Besoins identifiés PEDT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><u>Disposer d'un socle de services en commun et assurer une couverture territoriale répondant aux besoins de toutes les familles</u></b> :</li> <li>• Créer une transversalité entre les différents gestionnaires et être cohérent dans le parcours d'accueil proposé à l'enfant</li> <li>• Créer du lien entre les structures du territoire en portant une réflexion globale sur le territoire</li> <li>• Rendre l'offre plus claire en améliorant l'information sur les différents dispositifs proposés et les services actuels (horaires des garderies pour le périscolaire).</li> <li>- <b><u>Permettre l'accès à tous les publics</u></b> :</li> <li>• Harmonisation de la tarification</li> <li>• Peu d'accueil d'enfants en situation de handicap : manque d'information aux familles, manque d'information auprès des familles sur l'existant</li> <li>• Peu de personnes qualifiées pouvant accompagner le public en situation de handicap</li> </ul>
-------------------------	--

<p>Besoins identifiés PLAN MERCREDI</p>	<p>- <b><u>Garantir la qualité de l'accueil</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion sur l'organisation des temps du périscolaire permettant la mise en place d'activités suivies,</li> <li>• Identifier les partenaires mobilisables, les partenaires financiers,</li> <li>• Développer et renforcer les partenariats,</li> <li>• Assurer une continuité éducative,</li> <li>• Politique de formation à conforter,</li> <li>• Accompagner la professionnalisation des animateurs,</li> <li>• Réduire la précarité des contrats de travail,</li> <li>• Assurer une continuité éducative,</li> <li>• Permettre aux familles de prendre leur place dans le déploiement de l'offre proposée,</li> <li>• Mise en place d'actions parents/enfants,</li> <li>• Création de comités de pilotage avec les différents partenaires,</li> </ul> <p>En s'appuyant sur la mise en place de son PEDT, et par le biais du développement des activités, La CCTA souhaite conserver le label « Plan mercredi »</p> <p>La CCTA souhaite favoriser la mise en place d'activités sur son territoire. En effet, la connaissance du territoire est faible alors que ses richesses culturelles, notamment, sont grandes et de nombreuses découvertes sont possibles.</p> <p>Les activités seront conçues dans une logique de loisirs et de découvertes et relèveront de thématiques diversifiées (culturelles, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposeront sur une approche ludique, récréative et créatrice mais demeureront à visée pédagogique.</p>

## Objectifs éducatifs 2022-2025

A la suite des différents comités de pilotage, du retour de l'enquête familles et en nous appuyant au diagnostic effectué par le cabinet compas, les partenaires avons définis les objectifs suivants :

**Ces objectifs ont été validés par les élus de la commission enfance/jeunesse en date du 17 mai 2022 ainsi que présentés et validés en conseil communautaire du 22 juin 2022**

**Objectif 1 : Favoriser l'inclusion de tous les enfants en prenant en compte la diversité et la spécificité du public.**

### **Objectifs généraux :**

- Etre capable d'accueillir les enfants à besoins spécifiques (notamment en situation de handicap).
- Accompagner et former les animateurs pour bien accueillir le public spécifique.
- Être à l'écoute des besoins des enfants et de leurs familles
- Veiller à la bonne transmission des informations entre tous les acteurs et professionnels notamment pour le public porteur de handicap.
- Développer de nouvelles compétences chez l'enfant en favorisant la coopération, l'estime de soi, la confiance en soi.
- Permettre aux enfants porteurs de handicap de jouer, vivre et grandir avec les autres enfants.

### **Objectifs opérationnels :**

- Créer et adapter des lieux de vie en considérant la diversité de chacun : aménagement de l'espace, respect des rythmes, fonctionnement, encadrement, sécuriser l'accueil, etc.
- Mise en place d'un réseau des différents acteurs facilitant l'accompagnement, la formation des équipes : être informé et sensibilisé sur la connaissance du public, temps de concertation avec les professionnels qui interagissent dans la vie de l'enfant, se former aux postures bienveillantes.
- Mise en place d'activités de sensibilisation des enfants au handicap.
- Mise en place de temps de concertation et d'échange avec les familles (avant, pendant et après le centre) : Carnet de liaison, rencontre, temps d'échanges, transmettre le projet pédagogique des structures, personne référente.
- Proposer et adapter des activités favorisant la mixité des publics : Inclusion des enfants porteurs de handicap, activité favorisant la coopération.
- Instauration des repères dans le temps et l'espace (mise en place de signalétique, pictogrammes...)
- Instauration de temps d'échanges spécifiques à l'équipe : partage des limites, des craintes de l'équipe, mise en place d'outils, savoir passer le relai.

**Objectifs 2 : Favoriser la découverte du patrimoine local, de ses richesses, de ses habitants en prenant en compte la diversité du territoire et faire des enfants des ambassadeurs du territoire.**

**Objectifs généraux :**

- Vivre une expérience hors du milieu de vie habituel
- Découvrir des patrimoines
- Echanger avec des personnes d'autres milieux

**Objectifs opérationnels :**

- Mise en place d'un répertoire des adresses référentes de la région : proposant des activités de qualité

- Jumelage avec des centres de régions voisines : Correspondance, mini-camps, journée découverte du patrimoine local

- Valorisation des producteurs et artisans locaux : Chèvrerie, métiers artisanaux, apiculteurs.

- Mise en place de sorties culturelles, de loisirs des terres d'Auxois : Terres de légendes, terre d'histoire, terres de gourmands, terres de créations, terres d'horizon.

- Création d'un court métrage valorisant le patrimoine local

**Objectifs 3 : Développer l'éducation à l'écocitoyenneté, à la biodiversité et au développement durable**

**Objectifs généraux :**

- Apprendre aux enfants à devenir des éco-citoyens.
- Développer la connaissance et le respect de leur environnement naturel.
- Prendre conscience de ses besoins
- Sensibiliser les enfants à l'impact des activités de l'Homme sur l'environnement et la biodiversité

**Objectifs opérationnels :**

Mise en place d'actions éco-citoyennes ; World Clean up, nettoyons la nature

Mise en place d'activités favorisant le recyclage

Mise en place de jardins pédagogiques

Ateliers cuisines favorisant les produits locaux, saisonniers.

Favoriser les gestes éco-citoyen en temps de vie quotidienne : Gaspillage alimentaire (adapter ses besoins, composte).

Mise en place d'activité avec les parents (atelier, jardinage...)

**Objectifs 4** : Favoriser l'épanouissement, le bien-être de tous les enfants à travers les activités de loisirs, artistiques, culturelles, numériques et sportives.

**Objectifs généraux** :

- Promouvoir le plaisir de lire, d'écrire
- Favoriser le développement de l'imaginaire des enfants
- Permettre aux enfants de s'exprimer, de développer son esprit critique
- Favoriser les activités diversifiées, de toute nature pour tout public

**Objectifs opérationnels** :

- Mise en place d'un partenariat avec les médiathèques du territoire : Actions autour du livre, mise en place d'une médiathèque mobile (caisses de livres, d'ouvrages, de supports de lecture sur l'ensemble des sites du territoire).
- Promouvoir les associations sportives et culturelles du territoire : Mise en place d'activités avec les associations.
- Instaurer des temps où l'enfant partage ses idées, exprime ses préférences, à le choix : Cahier de liaisons des lectures, temps météo sur le retour de sa journée, mise en place d'activités à la carte.
- Création d'un blog spécifique aux activités extrascolaires et périscolaires
- Actions et partenariat avec l'UDMJC de côte d'Or.

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT : ressources humaines, ressources matérielles et logistiques, structures d'appui, acteurs locaux, associations locales, espaces naturels et culturels, équipements et autres ...

Le PEDT s'avère être un atout pour le territoire.

Le territoire possède de nombreux acteurs locaux (associations, acteurs locaux) nous permettant d'entretenir et continuer à développer un réseau partenarial.

Nous souhaitons continuer à nous appuyer sur les partenariats existants (OMS, centre social, MPT, théâtre, sport) et également en créer d'autres. Il est important de prendre en compte la spécificité du territoire et de répondre à la volonté politique de créer des partenariats autres que sur la ville de Semur-en-Auxois.

**Plan alimentaire national** : La CCTA est associée au Département de la Côte d'Or afin de se questionner sur l'alimentation du public que nous pouvons accueillir sur nos structures. Engagé au minimum pour trois ans, la première phase de ce plan consiste à une phase de diagnostic des différents services de restauration du territoire, d'un recensement des leviers possibles pour améliorer le service proposé (type de cantine, producteurs locaux...). Ce diagnostic sera proposé courant 2022 pour une présentation aux élus et définir les orientations dans la mise en place d'un service pouvant améliorer la qualité du

	<p>service proposé.</p> <p>Une fois les choix déterminés par les élus, l'ensemble des acteurs pourront mettre en place des actions autour de l'alimentation.</p> <p>A noter que la crise sanitaire a mis en sommeil certaines actions ou partenariats, il est donc important de recréer les liens post-COVID .</p> <p>Nous souhaitons développer des partenariats culturels, sportifs, développement durable. Il est également important de mener quelques actions parents/enfants pour permettre aux parents de participer à la vie des ALSH et également valoriser les agents qui s'engagent sur les projets périscolaire/extrascolaire (méconnaissance des familles).</p> <p>Nos ressources humaines : Les équipes de nos ALSH sont très majoritairement constituées d'animateurs qualifiés BAFA ou équivalent.</p> <p>Les Directeurs sont eux titulaires du BAFD ou du BPJEPS LTP.</p> <p>Les responsables de structures bénéficient également du support des responsables de pôles territoriaux qui les assistent au quotidien dans la gestion. L'arrivée également d'un coordinateur jeunesse permet de mieux répondre aux besoins du quotidien, d'accompagner pleinement les équipes : accompagnement sur les projets, mis en place d'outils facilitant le quotidien, permettre aux directeurs de prendre du recul sur leurs pratiques...</p> <p>Les activités sont proposées dans des locaux dont la CCTA est directement propriétaire ou dans des locaux mis à disposition par voie de convention et réservés exclusivement à nos accueils sur leur temps de fonctionnement : gymnase, terrain de tennis, salles de motricité....</p>
	<p>Le territoire est très étendu (il est trois fois plus grand que la métropole dijonnaise), nous devons régulièrement faire face au problème de mobilité des familles ou des services.</p> <p>Les infrastructures se situent quasiment toutes au centre bourg des communes de Vitteaux, Précy, Époisses ou Semur en Auxois, à l'exception des activités périscolaires sur le RPI de l'Auxois, le RPI de Vic-de-Chassenay, Villy-en-Auxois et Toutry.</p> <p>Les salles des écoles et les salles communales ne sont pas toujours disponibles.</p> <p>Nous observons le même problème lors du recrutement des agents. La contrainte du déplacement est parfois un</p>

	<p>frein pour la réponse à notre offre d'emploi.</p> <p>Malgré une mutualisation des contrats entre la CCTA et d'autres collectivités employeurs, nous rencontrons des difficultés pour trouver du personnel, notamment sur le temps périscolaire (manque de formation notamment).</p> <p>Sur notre territoire rural, la fréquentation de nos accueils le soir et le matin est intimement liée aux transports scolaires (en gestion depuis janvier 2018 par la Région Bourgogne franche Comté)</p> <p>La CCTA souhaite s'inscrire dans la continuité pour Le Plan mercredi qui est prioritairement centré sur les activités périscolaires destinées aux élèves des écoles primaires en particulier le mercredi.</p> <p>La CCTA souhaite s'appuyer sur le renforcement du partenariat existant et son développement pour répondre à des besoins éducatifs sur le territoire ; toujours dans le but de contribuer à une politique de réussite éducative pour tous, et à favoriser l'accès de tous (y compris les enfants en situation de handicap) aux pratiques de loisirs éducatifs.</p>
<p>Comment sont prises en compte ces contraintes dans le PEDT ?</p>	<p>La contrainte mobilité : La CCTA dispose de véhicules déplacements, Ces véhicules sont à la disposition des ACM qui en font la demande.</p> <p>La contrainte recrutement : La CCTA a décidé de valoriser ses ressources internes en favorisant et en accompagnant financièrement des formations qualifiantes des agents en poste (5 formations financées/an).</p>
<p>Comment votre organisation prend-elle en compte les spécificités des enfants de moins de 6 ans ?</p>	<p>Chaque ACM prend en compte les spécificités des moins de 6 ans en leur proposant des activités appropriées. Les familles sont destinataires d'un programme spécifique et élaboré en fonction de l'âge des enfants : respect du rythme de vie (temps libres, temps calmes).</p> <p>Pour les enfants de moins de 4 ans, un temps de repos est également favorisé en début d'après-midi, toutes les structures sont dotées d'un dortoir.</p> <p>Les salles d'activités sont également aménagées en fonction de l'âge des enfants qui sont accueillis (meublement adapté...)</p>
<p>Si des enfants porteurs de handicaps sont inclus dans les écoles de votre territoire, comment leur est-il permis</p>	<p>Dans le cadre du périscolaire, nous accueillons des enfants de classes ULIS. Nos services adaptent les activités en fonction des besoins du public. Nous</p>

de participer aux activités ?	souhaitons également nous interroger sur certaines familles qui souhaiteraient faire appel à nos services mais qui ne le font pas par peur ou craintes. Les équipes sont renforcées par un agent de plus que ne l'y oblige la réglementation pour la prise en charge des enfants
-------------------------------	--

### III. Mise en œuvre du projet éducatif

#### a. Ressources humaines

Personnel mobilisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Périscolaire 35 agents en moyenne</li> <li>• Extrascolaire : 12 agents en moyenne (peut évoluer en fonction des besoins).</li> </ul>
Nombre et pourcentage de directeurs et d'animateurs d'accueils collectifs de mineurs formés	<p>Nos équipes sont composées majoritairement de personnes qualifiées à minima BAFA ou équivalent.</p> <p>100% de directeurs formés</p> <p>60% d'animateurs BAFA</p>
Nombre et pourcentage de directeurs d'accueils collectifs de mineurs qui disposent d'un diplôme professionnel	<p>2 directeurs diplômés BPJEPS LPT</p> <p>3 directeurs BAFA</p>

#### b. Partenaires qui seront sollicités

Partenaires, acteurs chargés de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT :

Nom des associations/partenaires
----------------------------------

Les associations sportives ou de nature à participer à nos projets du territoire (Développement d'un réseau)

Les cinémas locaux,

Les établissements de vie sociales,

Le Centre social de Semur-en-Auxois, MPT, OMS

Les communes

Les parents, les familles,

Les établissements scolaires du territoire

Office de Tourisme, théâtre de Semur-en-Auxois

Les médiathèques

Fab'lab, CADA, EHPAD

### c. Activités proposées dans le cadre du PEDT

*(indiquer, si cela est pertinent, le niveau : initiation, perfectionnement, approfondissement et la tranche d'âge concernée) :*

Objectif 1 : Favoriser l'inclusion des publics		
Types d'activités		Quelles activités ?
Pratiques physiques et sportives		Tennis, foot, marche, vélo
Jeux de coopération adaptés		Esprit de familles, jeux de société
Activités artistiques et culturelles		Arts plastiques, théâtre, lecture, sortie culturelle
Activités de sensibilisation aux différents types d'handicap.		Sportives, parcours...
Activités basées sur l'utilisation du numérique		Initiation et information sur les réseaux sociaux, blog
Jeux de stratégie / société		Médiathèque mobile (Ideas Box)

**Objectif 2 : Découverte du patrimoine – Valorisation du territoire**

<b>Types d'activités</b>	<b>Quelles activités ?</b>
Sortie culturelle – découverte « hors Semur-en-Auxois » et hors lieu de résidence.	Parc Alésia, parc animalier de l'Auxois, Forteresse de Thil, Musée de Semur, Théâtre, Hippodrome de Vitteaux, parc du Morvan
Découverte de l'artisanat local et métiers d'Arts	Terres de Gourmand : Apiculteur, chèvrie Artisans : maître verrier, poterie...
Découverte des histoires et traditions	Parcours ludiques « la chasse aux sorcières », circuit découverte des 3 enceintes, le Dragon S'murot
Jumelage avec des accueils de loisirs/échange	Journée patrimoine, découverte de la gastronomie locale, mini-camps, inter-centre

**Objectif 3 : Développer l'éco-citoyenneté – le développement durable**

<b>Types d'activités</b>	<b>Quelles activités ?</b>
Action éco-citoyenne	Word Clean up, nettojons la nature,
Activité de recyclage	Activités manuelles, Atelier réparation avec le fab'lab, compostage
Biodiversité	Jardinage, fabrication d'hôtel à insectes, rando nature
Zéro déchet	Cuisine, fabrication de produits de salle de bain (dentifrice, savon...)

**Objectif 4 : Favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers les activités de loisirs**

<b>Types d'activités</b>	<b>Quelles activités ?</b>
Lecture, écriture	Conte, atelier lecture, jury "les incorruptibles", atelier d'écriture
Bien dans sa tête, bien dans son corps	Activités sportives

Développement de l'esprit critique	Météo des enfants, jury littéraire, carnet de liaison des lectures
Outil informatique, numérique	Blog du centre, activité ludique, apprendre avec le jeu vidéo (jouer pour apprendre, jeux éducatifs...)

Ces activités sont-elles en articulation avec les projets des groupes scolaires ?	oui
Complémentarité et cohérence entre activités scolaires, périscolaires et extrascolaires	oui

### **Plan mercredi**

Nous souhaitons assurer une continuité du PEDT tout au long de l'année, il est donc difficile de dissocier les activités périscolaires du plan mercredi. En associant les partenaires à l'élaboration nous répondons pleinement à cette volonté.

Nous souhaitons développer au sein de nos structures et pour répondre aux objectifs des écoles de renforcer les fondamentaux des enfants notamment pour la lecture et l'écriture.

#### **Action : Bibliothèque mobile**

#### **Objectifs : Renforcer les fondamentaux des enfants en lecture/écriture.**

**Public** : 3-12 ans

- *Développer le goût et le plaisir de la lecture.*
- *Permettre l'accès à différents types de supports de lecture à tous les enfants du territoire*
- *Développer l'accès aux différents supports de lecture (roman, BD, documents spécialisés, album...).*
- *Améliorer l'accès aux ouvrages et supports de lecture*

**Partenariats** : Ecoles, bibliothèques du réseau, libraires.

En partenariat avec la médiathèque de Précy-Sous-Thil, nous avons mis en place depuis le début de l'année 2022, des caisses de livres que nous apportons à chaque structure du territoire. Ces livres sont conservés pour une période complète (entre deux périodes de vacances). Les structures ont donc un renouvellement des supports plusieurs fois dans l'année. Il est possible pour les directeurs de demander des ouvrages en lien avec le thème des mercredis récréatifs.

Cette action principale est accompagnée d'actions secondaires afin de permettre de développer le projet :

- Lien entre les structures : Cahier des émotions de lecture
- Formation des animateurs : « Animer les lectures »

### **Action : Participation à un prix de littérature**

Objectifs :

- Découverte de différents albums jeunesse
- Éveil au sens critique, se faire un avis et partager son avis
- Sensibilisation à la citoyenneté (participation au vote)
- Mise en place d'activités en lien avec les albums jeunesse lus.

**Public** : 6-10 ans

**Partenariats** : L'association les incorruptibles, les écoles, bibliothèques du réseau, libraires.

**Déroulement** : inscription au 34ème prix littéraire des incorruptibles

Septembre-Décembre : Présentation au public des albums sélectionnés

Septembre-mars : Activités et jeux en lien avec les albums

Février 2022 : Vote par les enfants.

Pour la rentrée de septembre 2022, nous avons décidé de mettre en place une rencontre avec l'ensemble des bibliothèques du réseau afin de mobiliser ces partenaires à travers les actions existantes ou de nouvelles actions promouvant la lecture dès le plus jeune âge. D'ailleurs, nous associons à notre réflexion nos structures de la petite enfance.

D'autres projets du plan mercredi sont en cours de réflexion ou d'élaboration :

### **Objectifs : Sensibilisation aux différents types de handicap.**

Découvrir par le jeu les différents types de handicap et la réalité du quotidien d'une personne en situation de handicap.

**Partenariats** : Club de sports, IME, plateforme ressource handicap.

### **d. Méthodologie de mise en œuvre**

<p><b><u>Les Projets pédagogiques des structures</u></b> : Les ASLH ont réécrit leurs projets pédagogiques en juin 2021. Le projet pédagogique devra être complété ou retravaillé à la</p>
--

suite du PEDT. Le PEDT doit favoriser la poursuite du travail sur une offre nouvelle d'activités périscolaires, et permettre une meilleure cohérence de l'offre existante dans l'intérêt de l'enfant. Il formalisera la démarche de la commune pour proposer à chaque enfant scolarisé un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Retour des élus auprès de nos services des échanges lors des conseils d'école.

Il favorisera les échanges entre tous les acteurs éducatifs et partenaires du territoire. Donner du sens aux PEDT et développer le réseau pour exploiter pleinement les forces du territoire.

**Les tarifs** : La commission enfance jeunesse travaille sur le taux d'effort (recommandé par la CAF) afin d'être cohérent avec les situations familiales du territoire, permettre l'accès à un plus grand nombre de familles à nos services et favoriser ainsi la mixité sociale.

**Les horaires** : La commission doit maintenant travailler sur une harmonisation des horaires d'ouvertures et de fermeture en cohérence avec les besoins des familles.

#### **e. Locaux utilisés**

	Oui / Non et si oui, lesquels ?
Locaux scolaires	oui
Autres locaux	oui

#### **f. Structures de pilotage**

Pour la communauté de communes, le pilotage de ce projet sera décliné comme suit :

- La Commission enfance jeunesse qui fixe les grandes orientations
- Un comité de pilotage regroupant des élus et différentes composantes de la communauté éducative
- Un comité de suivi et de mise en œuvre composé du coordinateur enfance jeunesse, des responsables de pôle et des différents partenaires.

#### **g. Coordination du projet**

Coordination du projet assuré par :

Nom et prénom du responsable	PILAREK ARNAUD
Fonction	Coordinateur enfance jeunesse
Adresse	3 place de la gare – 21140 Semur-en-Auxois
Téléphone	03,80,97,35.40
Adresse électronique	a.pilarek@ccterres-auxois.fr

### Composition du comité de pilotage

(élus, professionnels, équipes d'animation, partenaires locaux et associatifs, enseignants, parents...)

Structures de pilotage	Périodicité, commissions spécialisées...
Comité de pilotage : (élus, professionnels, équipes d'animation, partenaires locaux et associatifs, enseignants, parents)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan trimestriel de la commission de pilotage</li> <li>- Bilan annuel de la commission de pilotage</li> </ul> A partir des retours réalisés par le biais: <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'échange avec les enfants.</li> <li>- De questionnaires de satisfaction.</li> <li>- D'étude des résultats quantitatifs.               <ul style="list-style-type: none"> <li>– La Présence des élus au conseil d'école.</li> </ul> </li> <li>- D'étude des récurrences d'événements perturbants.</li> <li>- De Temps d'observation in situ par la commission de pilotage.</li> <li>- De journées de bilan pédagogiques des animateurs et intervenants, sous forme de réunion de coordination.               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Présence et accompagnement des équipes sur le terrain par le coordinateur.</li> </ul> </li> </ul>

### **h. Modalités d'information des familles**

La communication en direction des familles sera renforcée grâce à divers supports :

- Le suivi et la mise à jour hebdomadaire du site internet
- La participation des directeurs aux portes ouvertes des établissements scolaires pour présenter les projets et les réalisations,
- La présence des élus et des directeurs lors des conseils d'écoles, des réunions de rentrée,
- L'organisation de réunions de rencontres avec les familles,
- Présentation des valeurs développées au sein de l'accueil de loisirs aux familles en favorisant les visites et un accueil individualisé (hors formalités administratives),
- Tableaux et affichage des activités réalisées,

## **i. Évaluation**

### **a. Effets attendus**

(connaissances, compétences, comportements, évolution des pratiques sportives ou culturelles, etc)

Périodicité	Trimestrielle
-------------	---------------

### **b. Indicateurs**

quantitatifs	- Nombre d'enfants de moins de six ans et plus. - Nombre d'heures des enfants de six ans et plus. - Nombre de jours de fréquentation
qualitatifs	- Participation des enfants, des familles et des associations. - Au partage éducatif et mise en commun des acteurs. - A la qualité des activités. - A la forme pédagogique des propositions éducatives. - A la cohérence des interventions des partenaires.

## **Procédures de signature de la convention**

Les projets reçus à la direction départementale de la cohésion sociale<sup>3</sup> (DDCS) sont étudiés en lien avec les services de l'éducation nationale (DSDEN) de Côte-d'Or et la caisse d'allocations familiales (CAF) lors de groupes de travail.

Ils se réunissent régulièrement pour s'assurer que les modalités d'organisation retenues dans le cadre du projet sont propres à garantir la sécurité des enfants et la qualité des activités. Après validation du PEDT, la convention concrétisant le projet, conclue entre la collectivité, le préfet, la caisse d'allocations familiales et l'éducation nationale est communiquée par les services de la DDCS de Côte-d'Or pour signature au responsable de la collectivité qui a produit le PEDT.

Ce dernier retourne à la DDCS tous les exemplaires signés pour transmission aux autres signataires.

Il lui sera fait retour d'une convention signée par tous les partenaires.

---

3 DDCS de Côte d'Or, service JSVA, 6 rue Chancelier de l'Hospital, 21000 Dijon



## Retour enquête CCTA-Service jeunesse : Périscolaire/extrascolaire

**Rappel du contexte** : Les familles du territoire ont été sollicitées pour participer à une enquête concernant le périscolaire/l'extrascolaire et les associations (chèque loisirs notamment). Ce questionnaire est le point de départ de la rédaction du PEDT qui doit être rédigé avec l'ensemble des partenaires pour juin 2022.

Le questionnaire a été transmis aux familles par l'intermédiaire des accueils périscolaires et extrascolaires ainsi que les écoles.

Nous avons eu en retour : **298 questionnaires**.

### 1<sup>ère</sup> partie : les écoles

Sur quelle commune résidez-vous ?

Commune	Nbre de familles	Commune	Nbre de familles	Commune	Nbre de familles
Semur	52	Massingy-lès-Semur	2	Posanges	1
Vitteaux	19	Montigny-sur-Arm.	2	Roilly	2
Précy-sous-Thil	20	Moutiers-Saint-Jean	2	Sainte-Magnance	1
Epoisses	17	Nan-Sous-Thil	3	Sainte-Colombe-en-Auxois	1
Millery	12	Noidan	2	Santigny	1
Toutry	10	Saffres	2	Saulieu	1
Gissey-le-Vieil	7	Saint-Euphrône	2	Souhey	1
Braux	6	Soussey-sur-Brionne	2	Thorey-sous-Charny	1
Courcelles les Semur	6	Vieux-Château	2	Vassy-sous-Pisy	1
Saint Thibaut	5	Blancey	2	Vesvres	1
Aisy-sous-Thil	5	Athie	1	Vic-sous-Thil	1
Courcelles-Fré moy	5	Bard-les-époisses	1	Villeferry	1
Dompierre-en-Morvan	5	Bierry-les Belles-Fon.	1		
Genay	5	Allerey	1		
Torcy-et-Poulligny	5	Brianny	1		
Corrombles	4	Champ-d'Oiseau	1		
Montberthault	4	Charny	1		
Montlay-en-Auxois	5	Châtel-Gérard	1		
Normier	4	Chaume-lès-Baigneux	1		
Pont-et-Massène	4	Chuzelle l'Echo	1		
Saint Mesmin	4	Corsaint	1		

Clamerey	3	Courcelles-lès-Mont.	1
Flée	3	Cussy-les Forges	1
Montigny-ST-Barthélemy	3	Fain-lès-Moutiers	1
Villeberrny	3	Forléans	1
Vic de Chasseney	3	Guillon-Terre-Plaine	1
Villeneuve sous Cha.	4	Lacour D'arceney	1
Arnay-sous-Vitteaux	2	La Roche-en-Brenil	1
Avosnes	2	Lucenay-le-Duc	1
Boux-sous-Salmaise	2	Marcellois	1
Beurizot	2	Marcigny-sous Thil	1
Fontangy	2	Massingy-lès-Vitteaux	1
Le val-Larrey	3	Missery	1

Nombre d'enfant par familles et répartition par classe :

Nombre d'enfant/foyer	1	2	3	4	5	6
Nombre de familles	69	145	46	21	3	1

Classes	TPS/PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nbre d'enfants	40	45	42	49	62	57	66	57
							Ulis	
							5	

Répartition par ville et par école :

Ville	Semur				Precy-sous-Thil	Vitteaux		
Ecole	Rempart	Croisettes	Champlon	Ecole Privée		Ecole mater.	Ecole elem.	Villy
Nbre d'enfant	32	25	81	5	67	13	24	9

Ville	RPI de l'Auxois	Epoisses
-------	-----------------	----------

Ecole	Braux	Clamerey	Gissey	Saint Thibaut	E. Publique	Sainte Loui.	Genay	Toutry	Vic de Chas.
Nbre d'enfant	10	10	13	15	29	26	5	25	5

## 2ème partie : les accueils périscolaires

L'enfant repère t'il la différence entre l'accueil périscolaire et le temps d'enseignement ?

221	Oui
24	Non
53	Pas d'avis

Les locaux et les espaces vous semblent-ils adaptés ?

179	Oui
11	Non
108	Pas d'avis

Avez-vous connaissance des activités proposées à l'accueil périscolaire ?

148	Oui
91	Non
59	Pas d'avis

Si oui, les activités vous semblent-elles variées et enrichissantes ?

130	Oui
5	Non
163	Pas d'avis

Les points forts de l'encadrement et des animations proposées ?

Activités	Nombre
Activités variées	37
Activités manuelles en quantité	9
Activité adaptée à l'âge	4
Qualité des activités	2
Animations ludiques	1
Animations enrichissantes	1
Programme donné d'avance	2
Thème	1
Planning sympa	1
Journée découverte	1
Accueil sympa	1
Centre convivial	1

Bien être de l'enfant	Nombre
Libre de faire ce qu'il veut	4
On est heureux	1
On se défoule	1
Connaisse les enfants	1
Groupe d'âge	1

Locaux	Nombre
Espace aménagé	1
Espace accueillant	1

Relation avec les familles	Nombre
Bonne relation avec parents	2

Encadrement	Nombre
Qualité encadrement	20
Confiance en la respons. de l'accueil	3
Encadrant à l'écoute	3
Anims connaissent bien les enfants	1
Personnel accueillant	1
Bonne équipe	1
Gentillesse encadrants	4
Bienveillance encadrant	3
A l'écoute	5
Personnel compétent	1
Equipe dynamique	1
Disponibilités directrice	2
Réactivité encadrant	1
Equipe patiente	1
Bonne communication avec équipe	1

Autre	Nombre
Aide aux devoirs	1

Les point à améliorer ?

<b>Difficultés avec l'équipe</b>	<b>Nombre</b>
Adultes qui crient	2
Aider les encadrants avec des formations pour gérer les enfant difficiles	2
Remarques infondées	1
Pas toujours aimable	1
Remarques d'animateurs (manque de connaissance sur public porteur de handicap)	1
Manque de maturité chez certains animateurs	1
Eviter les retards	1
Autoriser les animateurs à punir les enfants	1

#### Difficultés avec l'équipe suite

Pas assez d'encadrant	1
Le relationnel avec les enfants	1
Trop de discipline	1
Temps calmes non compris par les enfants (punition)	1
Trop de changement de personnel	1
Avoir un anim supplémentaire en temps méridien	1
Changement de personnel temps méridien	1

<b>Les activités</b>	<b>Nombre</b>
Programme à donner plus tôt	2
Programme d'activité à donner en début d'année	2
Plus d'information sur les activités	2
Non respect du planning prévu	2
Peu de productions ramenées à la maison	1

Connaître les activités du périsco	1
Aucune activité proposée	1
Manque de matériel	1
Plus d'activités sportives/extérieures	1
Manque d'activité manuelle	1
Eviter les écrans comme activité	1
Atelier lecture	1
Inciter les enfants à participer	1

<b>Locaux – Aménagement</b>	<b>Nombre</b>
Salle de restauration bruyante	1
Manque de terrain de foot	1
Mauvaise Insonorisation à St Thibault	1
Manque un espace de repos	1
Mieux équiper la structure en matos (coin lecture...)	1
Ordi pour Linda	1
Sonnerie à la grille pour la garderie qui ne fonctionne pas	1
Accès aux locaux	1
La taille des locaux	1
Le mobilier	1

<b>Repas-Cantine</b>	<b>Nombre</b>
Le menu	2
Cantine à améliorer (Vitteaux)	1
Plus d'information sur repas du midi	1
Repas de cantine	1

Fournir le goûter	1
Récupérer les restes de repas pour les donner aux animaux	1

Autres	Nombre
Horaires plus larges	3
Trajet St Louise-garderie soir	2
Manque de communication avec les parents	1
Danger sur la route pour aller a St Exupéry	1
Autoriser la fratrie à venir chercher les petits frères	1
Plus de souplesse pour les inscriptions/désinc.	1

### **3ème partie : l'accueil du mercredi**

Votre enfant/vos enfants (s) fréquente(nt)-il(s) l'accueil du mercredi ?

67	Oui
209	Non
22	Pas d'avis

Si oui :

20	Matin
13	Après-midi
49	la journée

21	Tous les mercredis
35	Quelques mercredis

Si non : Votre ou vos enfants ne fréquente (nt) jamais l'accueil du mercredi pour quelles raisons ?

Raisons pas de fréquentation du mercredi	Nombre
Pas de besoin (autre mode garde)	29

1 des deux parents ne travaille pas	24
Grand parents qui s'en occupent	17
Reste en famille	13
Autre activité le mercredi	11
Horaires incompatibles	10
Habite trop loin	5
Télétravail	5
Pas connaissance d'un accueil le mercredi	3
Reste à la maison	3
Tarifs trop élevés	3
Nounou le mercredi	3
<b>Raison pas de fréquentation du mercredi</b>	<b>Nombre</b>
Locaux peu accueillants	2
Repos	2
Enfant qui va au centre dans une autre commune	2
Ne sait pas qu'il y a un accueil le mercredi	1
Pas de réponse au mail	1
Va à la MPT	1
N'a pas l'âge requis	1
RTT parent	1
Pas la connaissance des programmes d'activités	1
Horaires pas assez souple	1
Programme d'activités non respectés	1
Anims qui crient	1
Pb de transport	1

Avez-vous connaissance des activités proposées à l'accueil des mercredis ?

141	Oui
85	Non
72	Pas d'avis

Si oui, vous semblent-elles variées et enrichissantes ?

112	Oui
1	Non
185	Pas d'avis

Quels sont les points forts de l'encadrement et des animations proposées ?

Activités	Nombre
Activités variées	16
Activités adaptées à l'âge	3
Thème sympa	2
Activités originales	1
Respect du planning d'activité	1
Les enfants rentrent à la maison avec les TM	1
Activités variées (centre social)	1

Relation avec l'équipe	Nombre
Personnel accueillant	3
Animateurs dispos	2
Equipe sécurisante	1
Bonne équipe	1
Bonne communication avec équipe	1
Point comportement de l'enfant avec anim	1

Autre	
Enfants contents	1

Quels sont les points à améliorer ?

Activités	Nombre
Plus d'activité à l'extérieur	2
Plus d'activités physiques	1
Programme à adapter à l'âge des enfants	1
Plus d'activité manuelle	1
Plus de sortie	1
Avoir le programme d'activités	1
Varier les activités	1
Activités pas enrichissantes	1
Faire plus de cuisine avec les enfants	1
Réorganiser des séjours ski nature été	1
faire faire des vraies pauses aux enfants	1

Autres	Nombre
--------	--------

Horaires à étendre	2
Locaux plus chaleureux	1
Repas froids (pas de micro-onde)	1
Mise en place d'un portail famille	1
Ramassage des enfants en bus	1
Récupérer les restes de repas pour les donner aux animaux	1
Les menus	1

Relation avec l'équipe	Nombre
Accueil plus chaleureux	1
Connaître l'équipe	1

Relation avec les enfants	Nombre
Davantage de transparence sur la journée des enfants	1
Autoriser les anims à punir les enfants	1
Aider les encadrants avec des formations pour gérer les enfants difficiles	2
Enfants pas satisfaits	1
ACM = prison	1

## 4ème partie : l'ALSH –Vacances

Votre/vos enfants fréquente (nt)-il (s) l'accueil de loisirs pendant les vacances ?

125	Oui
173	Non

Si oui pour quelle période ?

72	Février
72	Pâques
79	Toussaint

104	Eté/juillet
78	Eté/août

Si non : Votre ou vos enfants ne fréquente (nt) jamais l'accueil des vacances pour quelles raisons ?

Raisons de non fréquentation	Nombre
Vacances chez grands parents	17
Autre mode de garde	15
Pas de besoin	14
Reste en famille	11
Incompatibilité des horaires	8
Tarifs trop élevés	5
Parents en vacances en même temps	4
Habite loin	3
Va dans un autre ASLH (autre que CCTA)	3
Va chez Nourrice	2
Pas de connaissance du dispositif	2
Activités chères	1
Activités pas adaptées à l'âge	1
Déçu par un spectacle proposé aux enfants	1
Enfants trop petits	1
Garde alternée	1
Les parents ne peuvent pas s'occuper de mettre l'enfant	1
Manque de place (inscription à l'avance)	1
Manque de sortie	1
MPT convient	1
Peu chaleureux	1
N'a pas l'âge requis	1
Locaux peu attrayants	1
Va au Multi accueil	1

ALSH = prison	1
---------------	---

Avez-vous connaissance des activités proposées pendant les vacances ?

184	Oui
46	Non
68	Pas d'avis

Si oui, vous semblent-elles variées et enrichissantes ?

164	Oui
8	Non
126	Pas d'avis

Quels sont les points forts de l'encadrement et des animations proposées ?

Relation avec les enfants	Nombre
Animateurs attentifs au bien-être des enfants	2
Animateur connu par les enfants	1
Enfants contents	1
Développe l'autonomie chez l'enfant	1

Quels sont les points à améliorer ?

Activités	Nombre
Varié les activités	2
Plus de sortie	2

Manque de matériel, de jeux de société	2
Espace de jeux extérieurs	1
Manque d'ambition dans les activités	1
Manque d'originalité dans activités	1
Plus d'activité manuelle	1
Manque de place pour les activités	1
Manque d'activités sportives/extérieures	1
Pas d'écran comme activité	1
Plus de séance de piscine à Vitteaux	1
Les activités changent trop souvent	1
Respecter le planning	1
Plus d'encadrant en sortie	1
Communication en amont sur activités	1

Relation avec l'équipe	Nombre
Trop de turn over dans l'équipe d'animateurs	2
Plus de communication entre animateurs	1
Faire connaissance avec l'équipe	1
Permettre les parents à accompagner les sorties	1
Aider les encadrants avec des formations pour gérer les enfants difficiles	1

Autre	Nombre
Horaires adaptés	2

Organisation centre	Nombre
Pas de cantine (pour l'OMS)	4
Fermeture du centre en août et Noël	2
Horaires à étendre	2
Tarif trop élevé	1
Garderie du matin	1
Ouverture en août	1
Mettre en place des bus de ramassage	1
Portail famille pour inscription	1
Ouverture à Noël	1
Plus de sanitaire	1
Clôturer les abords de l'ACM	1
ALSH n'est pas une prison	1

**Information et communication**

Comment vous tenez-vous informés du fonctionnement des activités du centre ?

35	Site internet CCTA
68	Affichage
60	Plaquette
54	Echange avec animateurs
70	Relais d'information (école, mairie)
77	Pas d'avis
24	Autres*

*Autres moyens de communication	Nombre
Par mail	13
Site OMS	5
Site centre social	2
Temps de réunion	1
Se rend sur place	1
Par les collègues	1

### Ouverture en août

Actuellement, en août, les ALSH du territoire sont ouverts et proposent leurs services uniquement la dernière semaine. Inscririez-vous votre enfant si cette ouverture se faisait une semaine plus tôt ?

69	Oui deux dernières semaines
23	Non uniquement pour la dernière semaine aout
79	Aucune inscription
127	Pas d'avis

Si un des autres accueils est ouvert sur la période de fermeture du lieu d'accueil habituel, inscririez-vous votre enfant ?

41	Oui
108	Non*
149	Pas d'avis

<b>*Non : pour quelles raisons pas d'inscription en août sur autre site ?</b>	<b>Nombre</b>
Habite loin	31
Pas de besoin	27
L'habitude et repères avec centre actuel (anims, enfants)	3
En vacances	3
Fidélité au même centre	2
Logistique trop compliquée	2
Appréhension car l'enfant ne connaît pas le futur centre	2
Horaires non adaptés	2
Pas de temps pour emmener l'enfant ailleurs	2
Va au centre social	1
Déménagement prévu	1
Vacances chez les grands-parents	1
Garde alternée	1
Tarifs élevés	1
Fréquente un autre centre	1
Par choix	1

### **5ème partie : Associations et coupons loisirs**

Votre enfant participe-t-il à une activité proposée par une association (sportive, culturelle...) sur le territoire ?

158	Oui*
118	Non
22	Pas d'avis

<b>*Associations</b>	<b>Nombre</b>
Gymnastique: L'Orle d'Or	17
Ecole de musique	17
Semur Athlétisme	17

Judo Semur	18
Hand Semur	12
Judo Précý	12
D'ici danse	10
Foot Semur/Epoisses	10
Tir à l'arc Semur	6
Espérance de Vitteaux -Gym	5
Centre équestre: la Bergerie	4
Foot Précý sous Thil	8
Gym Précý sous Thil	5
Centre équestre de Juillenay	5
Centre équestre la Bergerie	5
Arts plastiques	4
Karaté	4
Tennis	5
Club de gym Vitteaux	4
Tennis de table	3
Union Vittellienne (Musique)	2
Piscine de Montbard	2
Basket Semur	3
Bibliothèque	2
<b>*Associations (suite)</b>	<b>Nombre</b>
Centre social	2
Semur Vélo Club	2
Tc Vitteaux	2
Poney Club de Thenissey	2
MPT (Maison Pour Tous)	1
Piscine	1
Poussières d'étoile	1
Rugby à Montbard	1
Club nature Mont St Jean	1

Foot Magny	1
Foot Montbard/Venarey	1
Tennis Précy Sous Thil	1
Twirling de L'Auxois	1
Théâtre	1
Ecole de Musique Auxois Morvan	1
Ecole danse classique Avallon	1
Danse Somberton	1
Cirque (foyer rural de Mabin)	1
Escalade Semur	1
Centre équestre de Vitteaux	1
Hand Venarey-Les-Laumes	1

Avez-vous entendu parler du coupon loisirs proposé par la CCTA ?

138	Oui
132	Non
28	Pas d'avis

En avez-vous bénéficié ?

88	Oui
136	Non
74	Pas d'avis

La parole vous est donnée (remarques, suggestions...) :

Activités	Nombre
Plus d'activités de piscine pendant les centres	2
Plus de sortie (même payante)	1
Création d'activités parents/enfants	1
Enrichir le programme d'activités (intervenant extérieur)	1
Plus de communication sur les activités proposées	1

Manque d'activités sportives à Vitteaux	1
Plus d'activités sportives	1

Cantine-menus	Nombre
Menus à afficher à Champlon	1
Autoriser les plats chauds à l'OMS	1
Plus de porc dans les menus	1
Privilégier les producteurs locaux en cantine	1
Ecrire les menus en plus grand à l'entrée du centre	1
Améliorer la qualité des repas	1

Organisation	Nombre
Adapter les horaires du centre	4
Ouvrir à Noël	2
Etendre les horaires	2
Ouvrir les ALSH en Août	2
Proposer un service de garderie avant 8h30	1
Prévoir des bus de ramassage pour emmener les enfants au centre	1
Recevoir par mail ou courrier l'inscription au périscolaire	1
Création d'un mini guide avec tous les services	1
Plus de moyens financiers pour les ACM	1

Equipe/Projet	Nombre
Aider les encadrants avec formations et outils pour gérer les enfants difficiles	2
Plus d'animateurs pour l'encadrement	1
Changement d'équipe bénéfique pour l'ALSH	1
Elaborer un vrai projet	1
Turnover trop important chez les animateurs	1
Etre associé aux réflexions	1

Chèque loisirs	Nombre
----------------	--------

Etendre les chèques loisirs pour les maternels	3
Continuer le chèque loisir	1

<b>Autres</b>	<b>Nombre</b>
Mise en place de l'aide aux devoirs en périscolaire	2
Avoir plus d'information sur les activités proposées	1
Améliorer la qualité des locaux (Champlon)	1

# Ensemble des services gérés par la CCTA

